Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taounate
Cercle Karia Ba Mohamed
Caïdat Ouled aissa et Hjaoua
Commune de Rhouazi

Avis D'achat Sur Le Bon De Commande
N° : 03/2026

Le président de la commune Rhouazi à procédé à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis , en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics :

- Objet de la prestation : frais de restauration Pour Le Compte De La Commune Rhouazi
- Consistance de la prestation :

Désignation de prestation	*Qté*	*u*	*Prix unitaire*	*montant*
Tables servis pour 10 personnes repas et service comprenant Caractéristiques et spécifications : *- 04 Kg de viande* *- 04 poulets (entre 2kg et 2,5kg)* *- Pain (suffisant pour les 10 personnes)* *- Dessert de la saison (aux choix de l'administration)* *- Boissons diverses (l'eau minérale, limonades)* *N.B : Matériels et services inclus*	28	U		
Pause-Café Pour Personne Comprenant : - *Gâteau Marocain* - *Tarte Gâteau* - *Thé* - *Café* - *Jus Assorti* - *Eau Minérale*	600	U		
	TOTAL H.T			
	TOTAL T.V.A 10%			
	TOTAL TTC			

-Lieu d'exécution : commune de Rhouazi province de taounate
-Délais d'exécution : six mois à compter du lendemain de la date de notification du BON de commande
-Date et heure limites de réception des devis des concurrences le jeudi 09/04/2026 à 12h 00 mn
Les concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse https://www.marchespublics.gov.ma

Fait à Rhouazi le : 07/04/2026
Le président de la commune

Commune RHOUAZI

Le Président

NOUR-EDDINE Miloudi

Scanné avec CamScanner